



Histoire & Patrimoine

Janvier 2026

Lettre N°50

ÉDITORIAL

Chers Amis,

Dans cette période pour le moins troublée sur le plan politique, il nous appartient de nous appuyer sur des éléments solides : L'Histoire et ses Vestiges.

Les Amis du Patrimoine Mornantais ont largement contribué au maintien et à la restauration du patrimoine Mornantais, aidés en cela par la municipalité et les bénévoles.

En 2026, notre chantier sera de collaborer avec d'autres associations Patrimoniales pour préparer « les Journées Européennes du Patrimoine » dont le sujet d'actualité sera « Patrimoine en danger ! »

L'eau fera partie de notre sujet que nous présenterons sous une forme ludique et culturelle.

Nos anciens participeront à l'histoire de la gestion de l'arrivée de l'eau et de son évacuation, par leurs témoignages vivement attendus.

Nous recherchons, également, ces témoignages auprès de leur famille...

Cette « Lettre », est la 50^e depuis juin 2001 au format A4, elle a évolué de 2 puis 4, 5, 7, 8 et arriver à son format actuel de 21 x 21 cm sur 12 pages.

Vous pouvez les consulter sur notre site à l'adresse ci-dessous :

<https://amispatrimoinemornantais.fr/lettres-dinformation.html>

ou en scannant ce QR Code



En ce début d'année, pleine de changements,
nous présentons à tous

NOS MEILLEURS VŒUX

Véronique Zimmermann Présidente



1. *Éditorial*
- 2-3 *Création de la COPAMO*
- 4-5 *Inauguration rue Waldwisse*
6. *Journées du patrimoine*
Loge Germany nouveau nom
7. *Soulèvement Bonapartiste*
8. *C.R. Autour d'Aix-les-Bains*
9. *Prochains voyages*
10. *Les rues de Mornant*
11. *Restauration de l'église*
12. *Rando - Expo - AG*

EXPOSITIONS

Les Espaces Naturels Sensibles
14 février - 17 mai 2026
avec conférence
le 20 mars 2026 à 20 h 30

Histoire de la Médecine à Lyon
13 juin - 13 septembre 2026

VOYAGES

Paris et Fontainebleau
10, 11 et 12 juin 2026

Saline Royale d'Arc-et-Senans
et Musée Courbet à Ornans
10 septembre 2026

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Samedi 14 mars 2026 14 h 30
Salle Noël Delorme

Création de la Communauté de Communes du Pays Mornantais

1/ HISTORIQUE



L'arrêté créant la Communauté de Communes a été pris par le préfet le 26 décembre 1996. Il y aura donc 30 ans cette année.

Cette transformation en Communauté de Communes n'a été rendue possible que grâce au long travail des 29 années précédentes vécues par les communes dans le cadre du SIVOM. En effet, sur l'impulsion de Jean Palluy, conseiller général, les 13 communes du canton de Mornant et 3 communes du canton de Givors, décidèrent de se réunir dans un Syndicat à vocation multiple et le préfet du Rhône, Monsieur Ricard approuva, par arrêté du 18 janvier 1967, la création de ce syndicat dont le premier bureau regroupa les personnes suivantes :

Président : Jean Palluy, Vice-présidents : André Jaillet et Noël Delorme

Secrétaire : Jean Hervier, secrétaire adjoint : Antoine Ollagnier

Membres : Jean Fayolle, Jean-François Durieux.

En 1992, André Jaillet écrivait : « *Les buts du Syndicat étaient de promouvoir des travaux qu'une commune isolée ne pouvait exécuter, qui présentaient un intérêt commun et qui parfois auraient pu faire double emploi. C'est ainsi qu'on se pencha d'abord sur l'équipement du CEG et la construction d'un CES, la voirie inter-communale, la construction d'une piscine inter-communale, l'aménagement d'une zone industrielle. Tout n'était peut-être pas parfait, mais le départ était pris* ».

Au fil des années du SIVOM, des compétences nouvelles furent décidées : ramassage des ordures ménagères, gestion du centre culturel, aménagement touristique, etc....

En 1992, deux parlementaires Louis Joxe et Jean-Michel Baylet font voter la loi créant en France les Communautés de Communes. Cette loi avait deux objectifs essentiels :

- Renforcer la solidarité entre les Communes sur un territoire librement créé par les communes,
- Mettre en place un projet de territoire fixant les priorités pour les années à venir (*projet de développement et d'aménagement de l'espace*).

2/ Le SIVOM se transforme en Communauté de Communes

Dès la publication de la loi, les élus du SIVOM ont décidé de faire évoluer le SIVOM vers une Communauté de Communes, en définissant :

- a) le territoire de la nouvelle communauté : le territoire retenu a été celui du SIVOM,
- b) les compétences de la nouvelle communauté.

Dès le départ, ont été retenues :

- 1) les compétences obligatoires à toutes les Communautés, à savoir :

L'aménagement de l'espace : acquisitions foncières, transports collectifs, etc.

- 2) le développement économique : promotion économique du territoire, création de zones d'activités, etc.

les compétences optionnelles :

- voirie
- protection de l'environnement (*ramassage des ordures ménagères*)
- activités culturelles et sportives - pour la COPAMO : MJC, piscine, salle Jean Carmet

un certain nombre de compétences facultatives :

- promotion touristique du territoire : chemins de randonnées, Lac de la Madone, sites touristiques d'intérêt communautaire,
- emploi et relations sociales (*notamment l'AMAD*)
- communications et relations extérieures (*jumelages, journaux d'information...*)

VOTE DES CONSEILS MUNICIPAUX

Chaque conseil municipal devait approuver les nouveaux statuts de la Communauté fixant le territoire, l'objet, le siège, les modalités d'élection, les compétences et les ressources.

248 conseillers municipaux des 16 communes du SIVOM examinèrent les statuts.

237 se prononcèrent pour la nouvelle communauté de communes

- 8 s'abstinrent
- 3 votèrent contre

Avec les délibérations des Conseils Municipaux, le Préfet prit son arrêté de création le 26 décembre 1996.

Le premier conseil de communauté voté dès le début 1997 mit en place le bureau suivant :

Président : Paul Delorme, Vice-Présidents : Gérard Grange, Paul Bouchany, Lucien Chipier, Pierre Voutay, Simon Boiron, Guy Palluy, Georges Pothin, Alain Estrade, Jean-Claude Buyer, Michel Oziol.

La Communauté COPAMO était créée.

Évolution

Dès 1999, la COPAMO va quitter le siège du SIVOM pour intégrer le Clos Fournereau acquis par la Communauté de Communes et la Commune de Mornant.

Au fil des années, la Communauté va étendre ses compétences, en prenant en charge notamment la politique Jeunesse, Petite Enfance et développera les compétences obligatoires, optionnelles ou facultatives.

En créant la communauté, les élus voulaient permettre à chaque habitant de trouver une possibilité de vivre, d'habiter et d'éventuellement travailler dans un environnement de qualité, en trouvant sur place une relative autonomie de vie en matière de loisirs, de culture ou de services.



Depuis 30 ans, les élus se sont attelés à ces objectifs.

Fête d'inauguration de la rue Waldwisse (Photos Pierre BESSON)



Le 16 juin 1946, à 11 heures, le Conseil Municipal s'est réuni extraordinairement à l'occasion de la Fête de Waldwisse (Moselle) commune sinistrée de la guerre 1939-1945, parrainée par le canton de Mornant.

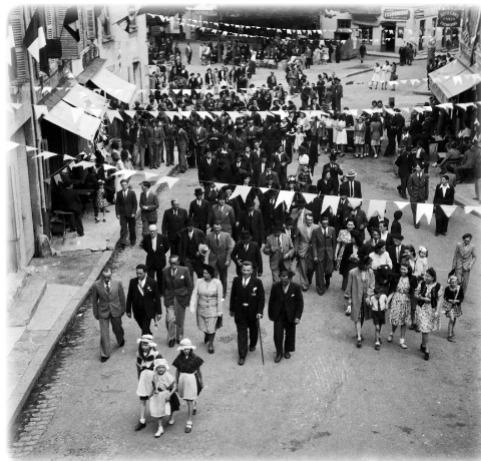
Étaient présents :

- M. Le Docteur Wellinger Maire de Waldwisse, M. Jung Alfred Adjoint au Maire de Waldwisse, Madame Jung, M. Woltz Conseiller Municipal de Waldwisse, M. Delorme Claudius, Député du Rhône.*
- MM. Condamin Jean Marie Maire de Mornant, Delorme Noël, Delorme Joannès, Bonjour, Perrin, Chaize, Peillon, Rapin, Gouttaret, Villard, Augier, Martinaud et Mmes Fournereau et Piégay. Excusés MM. Glas et Depras.*
- Secrétaire Mme Piégay.*

Monsieur le Maire de Mornant, au nom du Conseil Municipal et de la population de Mornant, présente ses souhaits de bienvenue à la Municipalité de Waldwisse et renouvelle l'engagement d'Entr'Aide fraternelle de la commune de Mornant pour permettre à sa filleule de se relever rapidement de ses ruines.

Il exprime enfin à ses hôtes, la reconnaissance de la population mornantaise pour les sacrifices consentis par les Waldwissois à la cause commune.

Scannez ce QR Code pour voir l'original
sur le site des Archives Départementales



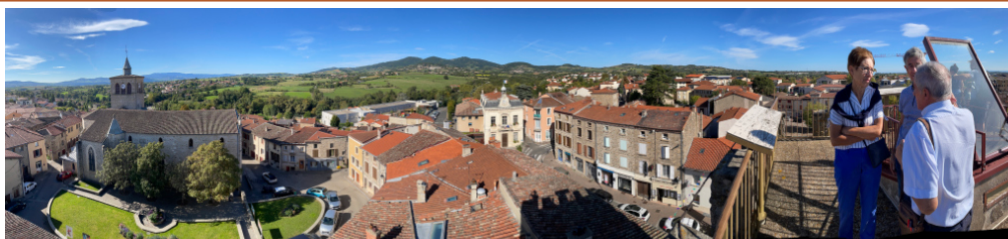


Les Journées Européennes du Patrimoine (JEP) 2025



Vendredi 19 septembre 10 h à la Chapelle Saint-Charles, conférence-débat : "Évolution du patrimoine bâti à Mornant" par l'Architecte des Bâtiments de France et l'architecte-conseil du CAUE.

Samedi 20 à 11 h petite histoire de l'église avec Paul Delorme et Alain Dutel



Samedi 20 septembre 10 h en haut de la tour du Vingtain



Dimanche 21 septembre 14 h 30

Découverte de l'histoire de Mornant à partir des noms de rues avec Corentin Coursoux architecte.
Repli à la Mairie à cause de la pluie. À 16 h même programme Paul Delorme.



Samedi 20 à 15 h Inauguration de la loge Civaude consacrée aux Espaces Naturels Sensibles de la COPAMO



La loge Germany devient la loge Civaude...

... son accès se fait entre les numéros 697 et 699 chemin de la Civaude, par un petit passage menant à cette loge (*nouvellement restaurée*) présentant des informations sur les Espaces Naturels Sensibles des territoires de la COPAMO et du plateau Mornantais, sa vue dégagée offre un regard sur la chaîne des Alpes.

Cette voie emprunte un droit de passage détenu par la Mairie (*après l'acquisition de la parcelle autour de la loge*) et deux propriétaires. Ce cheminement d'environ 120 m, sera fermé par un portail, afin d'éviter une trop grande affluence...

La mise en place de ce nouveau dispositif a demandé du temps, nous espérons être opérationnels avant mars 2026.

L'équipe travaux étudie la réalisation d'une table d'orientation positionnée devant la loge permettant aux visiteurs de se situer dans cet environnement remarquable.



Marc Serin

UN SOULÈVEMENT BONAPARTISTE DANS LA RÉGION en 1817

La chute de Napoléon 1^{er}, après Waterloo, avait rétabli la royauté en France, mais en 1817 un soulèvement en faveur de l'empereur, fit tache d'huile dans la région, à Saint-Andéol-le-Château, Brignais, Saint-Genis-Laval, Grigny et Millery. Le livre des délibérations du Conseil Municipal de Mornant nous a gardé le récit de cette émeute, récit écrit de la main du maire de l'époque : Monsieur LESPINASSE, dont la municipalité était royaliste.

« Dans la nuit du dimanche au lundi, sur environ 11 heures du soir, Monsieur RAMBAUD, ancien maire ayant reçu un avis de Messieurs les Maires de Saint-Laurent-d'Agnay et Soucieu, par lequel on l'avertissait que la nuit du 8 au 9 juin, devait être une nuit de troubles et d'alarme et qu'on avait vu à Soucieu, un individu à cheval, ayant une cocarde tricolore (sic) à son chapeau, s'empessa de se lever... »

Après s'être assuré, par une visite du bourg, que tout était calme, il prévint néanmoins la gendarmerie. La nuit fut très calme à MORNANT et seulement le lendemain, on eut connaissance des désordres arrivés dans les autres communes citées plus haut.

« Il nous parvint des avis sérieux sur le caractère que prenait la sédition de Saint-Andéol qui avait pour objet le renversement du Gouvernement du Roi.

L'adjoint au Maire de Saint-Andéol qui avait été exposé avec Monsieur le Maire aux violences des insurgés ayant trouvé le moyen de s'échapper, vint lui-même se réfugier au milieu de nous, pour nous demander assistance et protection. »

Le Maire forma alors un détachement de 35 hommes en armes renforcé de la gendarmerie, qui se mit en marche en direction de Saint-Andéol.

Le rapport poursuit :

« Sur des avis qu'on reçut pendant les préparatifs, que les séditeux avaient quitté le village de Saint-Andéol et avaient pris position, au nombre d'environ 40 hommes bien armés, sur les hauteurs de « la Roche » entre Saint-Andéol et Givors, notre petite troupe se dirigea sur ce point. »

Les Mornantais amorcèrent un mouvement tournant lorsqu'ils arrivèrent en vue de leurs adversaires, mais ceux-ci battirent en retraite et se réfugièrent dans les bois de Montrond.

La troupe des Mornantais, après avoir arrêté deux fuyards au lieu de l'expédition et quatre individus dans l'auberge du Logis Neuf rentra à Mornant.

Cette affaire de Saint-Andéol eu son triste épilogue trois semaines après : En vertu d'un arrêt de la « Cour Prévôtale » de Lyon en date du 30 juin 1817, trois citoyens de Saint-Andéol qui avaient pris part à cette révolte, furent guillotins dans la commune, au lieu-dit « Les Échirées »¹.

D'autres furent condamnés à la déportation.

En 1880, on a élevé dans le cimetière de Saint-Andéol un monument à la mémoire de ces malheureuses victimes de la « Terreur Blanche ».

Paul Delorme



Scannez ce [QR Code](#) pour lire le rapport complet fait par le Maire de Mornant sur les événements du 8 au 9 juin 1817

¹ Échirées ou Échirarpes signifie un mauvais terrain pierreux. La topographie du lieu confirme cette origine.

Compte rendu de voyage : Autour d'Aix-les-Bains



Ce jeudi 11 septembre 2025 nous étions nombreux pour découvrir cette belle contrée savoyarde dont Aix les Bains que nous avons parcouru en petit train touristique. Surnommée la Riviera des Alpes c'est une station thermale réputée depuis l'antiquité, qui séduit par son patrimoine naturel remarquable, offrant un magnifique panorama sur le lac du Bourget avec les montagnes en toile de fond. Au centre-ville ses vestiges gallo-romains avec les premiers thermes, les nouveaux centres du thermalisme : dont les hôtels et les palaces de la belle époque entourés de beaux parcs enfermant la ville dans un écran de verdure. Nous avons gagné le bord du lac et rejoint Chanaz pour le déjeuner.

L'après-midi croisière commentée sur le lac du Bourget et le canal de Savières reliant le lac au Rhône. Le capitaine a su nous faire partager sa passion du lieu et ses connaissances du milieu : Faune et flore.

Nous avons terminé par la visite audio-guidée de l'Abbaye royale d'Hautecombe joyau gothique datant du XII^e siècle. Ce monastère dominant le lac offrant une vue imprenable sur le lac et ses montagnes terminait notre périple.

Josette Sérignat



Prochains voyages

PARIS ET FONTAINEBLEAU



Toujours avides de culture et de patrimoine nous vous proposons le 10, 11 et 12 juin 2026 de découvrir Paris capitale magique, ville lumière, gigantesque musée à ciel ouvert... et terminer par le somptueux château de Fontainebleau.

Nous débuterons par un tour panoramique guidé de la capitale en autocar nous permettant de découvrir les lieux et monuments remarquables de l'extérieur ô combien nombreux !

Le lendemain nous poursuivrons par la visite guidée de la cathédrale Notre Dame de Paris l'après-midi visite guidée du plus ancien et célèbre quartier de Paris : Montmartre avec sa butte, le Sacré-Cœur, place du Tertre etc. et une croisière sur la Seine pour clôturer cette journée qui nous permettra de redécouvrir les monuments jalonnant les bords de Seine. Le troisième jour nous le consacrons à la visite du superbe château de Fontainebleau et ses remarquables jardins. Que de beautés à voir !



SALINE ROYALE D'ARC-ET-SENANS ET ORNANS

Le jeudi 10 septembre 2026

Direction le Jura pour la visite de la célèbre saline royale d'Arc-et-Senans : chef-d'œuvre architectural.



Puis Ornans la ville du grand peintre Gustave Courbet avec la visite de son musée installé dans la maison natale du peintre.

Nous vous souhaitons nombreux à nous rejoindre pour continuer à découvrir ensemble notre merveilleux et riche patrimoine !

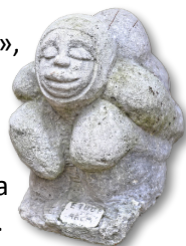


Inscriptions auprès de Josette Sérignat tel : 04 78 44 05 72

Les rues de Mornant par Paul Delorme (*extraits*)

Rue Carémi

La rue Carémi, située à proximité de l'église de Mornant, doit son nom à une statue en granit appelée « Carémi », en référence au Carême. Autrefois, à la fin de la Semaine Sainte, les enfants du village organisaient un charivari : ils lançaient des pierres sur la statue, perpétuant une tradition locale aujourd'hui disparue. Cette rue, autrefois nommée rue Caboudin, n'était qu'une impasse qui ne rejoignait pas la rue des Petits Terreaux. Elle fut prolongée lors de l'ouverture de la rue Belfort, devenant ainsi une voie de passage à part entière. La statue de Carémi demeure visible sur le pilastre droit de la façade de l'église, témoin de cette histoire populaire.

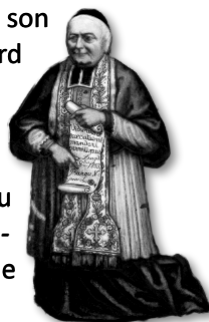


Rue Joseph Venet

En contrebas de l'église se trouve la rue Joseph Venet, nommée en hommage à un curé arrivé à Mornant en 1835 et resté jusqu'en 1872. Curé bâtisseur, il joua un rôle déterminant dans la modernisation du village. À son arrivée, Mornant était réputé pour son insalubrité : les rues étaient sales, la place de l'église occupée par un château délabré. Joseph Venet mena une campagne pour agrandir l'église, fit appel à l'architecte Paul Chenavard et au décorateur Bossan, et obtint le financement nécessaire.



Il fit également aménager une crypte sous l'église pour y enterrer les prêtres, mais celle-ci fut peu utilisée en raison de son humidité. Le cimetière, d'abord situé derrière l'église, fut déplacé à Serpaton vers 1825. Aujourd'hui, la tombe des prêtres se trouve au centre du cimetière de Mornant, rappelant l'influence durable de Joseph Venet sur la commune.



Joseph Venet

Impasse du Pas-Étroit

Derrière la cure, l'impasse du Pas-Étroit porte bien son nom : à l'origine, elle ne mesurait qu'un mètre à un mètre vingt de large, rendant le passage impossible aux charrettes.



Aujourd'hui élargie, elle reste une impasse peu connue, habitée, mais dont le courrier est distribué rue des Fossés. Cette ruelle illustre la configuration ancienne et parfois méconnue du centre historique de Mornant.

Rue du Château

La rue du Château, l'une des plus anciennes de Mornant, longeait autrefois le château situé sur la place de l'église. Elle est bordée de vieilles échoppes et de maisons à fenêtres à meneaux.

La maison des Prieurs, en face de la cure, recèlerait un souterrain menant hors des remparts, vestige des temps troublés.



Un passage, dit de la Vaure, relie la rue du Château à la rue de la République :

il s'agit d'une traboule typique, aujourd'hui fermée.



Restauration de l'église

La commune a lancé un plan pluriannuel d'investissements pour la restauration de l'église.

Les travaux devraient débuter au printemps 2026 avec une première tranche consacrée à la restauration des vitraux et des baies en pierre.



Si les vitraux peuvent paraître à première vue en bon état, ils nécessitent en réalité une lourde restauration :

- Certaines baies sont fragilisées et **les meneaux¹** sont en très mauvais état. Certaines chapelles ont d'ailleurs déjà dû être condamnées à cause des risques de chutes d'éléments.
- De nombreux verres sont cassés et certains vitraux ont perdu leur grisaille (*partie peinte qui donne du relief au dessin*).
- Les protections extérieures de l'ensemble des vitraux est également à revoir.

Le chantier va se dérouler sur plusieurs mois avec un échafaudage mobile qui se déplacera de chapelle en chapelle permettant la dépose des vitraux et leur restauration. Ces travaux seront réalisés en maintenant l'église ouverte.

Suivra la rénovation de l'entrée de l'église par la reprise des marches et la restauration du portail. Puis viendront ensuite le chauffage et l'éclairage pour remettre en valeur ce bel édifice.

Il s'agit d'un lourd investissement pour la commune (*1,5 million d'euros*). L'édifice étant inscrit aux monuments historiques, une aide de l'État devrait être apportée.

Juste avant le début du chantier, une souscription publique sera lancée avec l'aide de la Fondation du Patrimoine, invitant les Mornantais à participer à la sauvegarde de ce bâtiment qui rythme la vie de notre village.

Notre association soutient ce projet qui vise à la conservation et à l'embellissement de notre patrimoine, et nous ne manquerons pas de vous tenir informés de l'avancement des chantiers.

Alain Dutel

¹ *Piliers en pierre séparant les vitraux en deux parties*



Rando des Fifres

Sous un temps clair et froid, le dimanche 12 septembre pour la 28^e édition de la Rando des fifres, les APM ont été sollicités afin de tenir quatre permanences.

Le top départ, la restauration et l'arrivée des 1 500 coureurs inscrits s'effectuaient au boulodrome.

Ainsi, nous avons participé à l'installation des barnums aux points d'arrêts, garanti les visites de la **loge Grange à Gonin** où Jo Bajard exposait quelques tracteurs, installé des panneaux de la loge Civaude (*anciennement Germany*) au **parking du Butard à Riverie**, ouvert la **loge Chavanne** et enfin tenu un **stand** dédié à la vente du jeu des 7 familles (*Mornant et son patrimoine*).

Le retour des visiteurs fut très satisfaisant.

Roxane Bidault



Prochaine exposition des APM (14 février - 17 mai)

À la réouverture de la maison de pays en février 2026 les APM présenteront une exposition sur les espaces naturels sensibles, espaces destinés à la protection de la flore, de la faune et du patrimoine. L'exposition sera axée :

1. Sur les espaces naturels sensibles du département du Rhône (*un peu plus de 50*)

2. Sur les espaces naturels sensibles de la COPAMO :

- La vallée de Barret (*limite de Soucieu, Brignais et Chaponost*)

- Le plateau mornantais (*landes de Montagny, bocage de*

Berthoud, prairies et landes de la Pyramide)

- La combe de Balmondon

- La vallée du Bozançon (*Chabanière - Riverie*)

- Le Signal de Saint-André-la-Côte

Ces espaces ouverts au public constituent un patrimoine exceptionnel pour tous les habitants.

**Le vendredi 20 mars 2026 à 20 h 30, conférence salle Noël Delorme
sur les différents espaces naturels sensibles du Rhône et plus spécialement de la COPAMO.**

Assemblée Générale

Notre assemblée générale aura lieu salle Noël Delorme le samedi 14 mars à 14 h 30.

Nous vous accueillerons dès 14 h pour permettre les versements et enregistrement des cotisations, signature des registres...



Au cours de cette AG, nous revivrons les moments forts de l'année : l'exposition de prestige « Mornant Pays d'Artistes », le Spectacle Louis Calaferte, les voyages, les Journées Européennes du Patrimoine (*inauguration de la Loge Civaude, visites de Mornant*) les travaux...

Et nous vous présenterons les projets 2026.

Nous vous attendons très nombreux ! *Et n'hésitez pas à intégrer notre conseil d'administration, nos rencontres se font toujours dans la bonne humeur, chacun participe selon ses compétences.*

Monique Zacharie

Comité de Rédaction de la lettre semestrielle

Josette Sérignat, Monique Zacharie, Patricia Marco, Roxane Bidault, Bernard Besson,
Hubert Flachy, Paul Delorme, Marc Serin, Alain Meyer, Véronique Zimmermann

Lettre N° 50 Janvier 2026

APM Maison des Associations Mornant